

BAROMETRE DES POLITIQUES D'ACTIONNARIAT SALARIÉ DANS LES PAYS EUROPÉENS

DÉCEMBRE 2016



FEDERATION EUROPEENNE DE L'ACTIONNARIAT SALARIE

BAROMETRE DES POLITIQUES D'ACTIONNARIAT SALARIÉ DANS LES PAYS EUROPÉENS

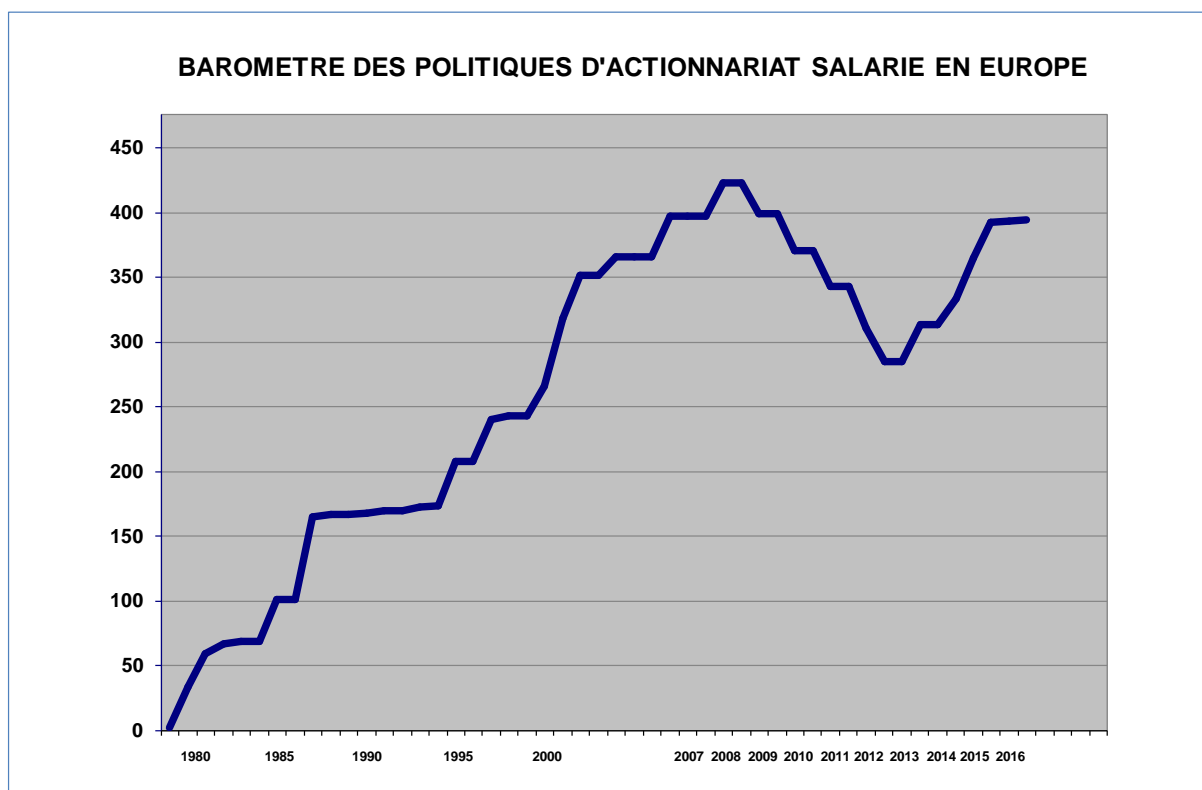
RÉSUMÉ

Sauf en France, tous les développements politiques récents en Europe ouvrent la voie à des incitants plus importants pour l'actionnariat salarié. Le développement large de l'actionnariat salarié est facteur de meilleure motivation, de productivité, de rentabilité, de croissance plus soutenue, d'emplois plus nombreux et de meilleure qualité. Tout cela est bon pour tout le monde. Mais cela dépend de la volonté politique d'amorcer le cercle vertueux au moyen d'incitants fiscaux appropriés. Avant 2009, le baromètre des politiques européennes a enregistré une montée pratiquement ininterrompue, les décisions politiques visant l'actionnariat salarié ayant été généralement positives. Une phase négative est intervenue de 2009 à 2013. Depuis lors, la plupart des décisions politiques sont à nouveau positives.

FEAS - Fédération Européenne de l'Actionnariat Salarié
EFES - European Federation of Employee Share Ownership
Avenue Voltaire 135, B-1030 Bruxelles
Tel: +32 (0)2 242 64 30 - Fax: +32 (0)2 808 30 33
E-mail: efes@efesonline.org Internet: www.efesonline.org

Décembre 2016

BAROMETRE DES POLITIQUES D'ACTIONNARIAT SALARIÉ DANS LES PAYS EUROPÉENS



NOUVEAUX DÉVELOPPEMENTS DEPUIS L'ÉDITION PRÉCÉDENTE

Sauf en France, tous les développements politiques récents en Europe ouvrent la voie à des incitants plus importants pour l'actionnariat salarié :

- La Pologne prépare une législation dans ce sens.
- En Suède, le gouvernement prévoit d'introduire un régime fiscal favorable pour les options sur actions dans les petites et moyennes entreprises, à partir du 1er janvier 2018.
- En Irlande, une formule originale d'incitants visant l'actionnariat salarié dans les PME est prévue pour 2018.

Ces nouveaux développements confirment la tendance positive observée depuis 2013.

Par contre, l'hésitation domine en France, où le Parlement a décidé en novembre 2016 de révoquer les dispositions positives introduites par la "Loi Macron" votée un an auparavant.

CONTEXTE

A la suite d'une croissance ininterrompue depuis 1980, le nombre d'actionnaires salariés a légèrement diminué en Europe depuis 2011, avant de se stabiliser en 2015¹. Pour une part, c'est l'effet de la crise financière européenne qui a éclaté en 2008. Cependant, plus que la crise, l'effet des décisions politiques prises dans plusieurs pays européens est sans doute le facteur le plus important de ce changement.

On sait que le développement large de l'actionnariat salarié dépend principalement de politiques incitatives². Le développement large de l'actionnariat salarié est facteur de meilleure motivation, de productivité, de rentabilité, de croissance plus soutenue, d'emplois plus nombreux et de meilleure qualité. Tout cela est bon pour tout le monde. Mais cela dépend de la volonté politique d'amorcer le cercle vertueux au moyen d'incitants fiscaux appropriés. Une étude récente aux USA a montré que la balance des coûts et des bénéfices fiscaux de la politique d'actionnariat salarié ESOP ("Employee Stock Ownership Plans") pour le budget fédéral en 2015 était de 2 milliards de dollars contre 17, soit un gain net de 15 milliards de dollars³.

Après 2008, plusieurs pays européens ont pris des décisions négatives, en réduisant ou en supprimant les incitants fiscaux, ce qui a conduit à une régression du nombre d'actionnaires salariés. D'autre pays, par contre, ont fait le choix inverse, celui d'incitants nouveaux ou plus importants, d'où une croissance du nombre d'actionnaires salariés.

En 2009-2012, la France et l'Irlande ont réduit leurs incitants fiscaux, de même que le Danemark, la Grèce et les Pays-Bas, où les incitants ont été supprimés. Au contraire, des progrès significatifs ont été décidés en Grande Bretagne en 2014-2016, de même qu'en Espagne, en Hongrie, en Autriche (où les incitants ont été doublés au 1.1.2016), ainsi qu'en Roumanie. En outre, le Danemark a réintroduit en juillet 2016 les incitants qui avaient été supprimés en 2011. Cette volte-face est typique des changements récents dans les politiques européennes: un des premiers actes du nouveau gouvernement danois en 2011 (Mme Thorning-Schmidt, socialiste) a été de supprimer tous les incitants. Un des premiers actes du nouveau gouvernement danois en 2016 (Lars Rasmussen, conservateur-libéral) est de les réintroduire.

Enfin, le Vice-Premier Ministre Morawiecki a annoncé un plan à long terme en cinq points pour le développement de la Pologne, y compris l'actionnariat salarié, et un nouveau "Forum pour l'Actionnariat Salarié et le Développement du Capital Domestique" a été créé en avril 2016.

Toutes ces décisions politiques dans les différents pays, les unes négatives, les autres positives, peuvent être synthétisées au moyen d'un outil simple. C'est la fonction du **"Baromètre des politiques d'actionnariat salarié dans les pays européens"**.

Depuis 2009, toutes les décisions politiques sont résumées et mises à jour dans une table des "Récentes décisions politiques visant l'actionnariat salarié dans les pays

¹ [Recensement Economique de l'Actionnariat Salarié dans les Pays Européens en 2015](#), EFES, Bruxelles, 2016

² [Les incitants fiscaux sont une condition indispensable du développement de l'actionnariat salarié](#), EFES, Bruxelles, 2014

³ [The Impact of Employee Ownership and ESOPs on Layoffs and the Costs of Unemployment to the Federal Government](#), Corey Rosen, NCEO, Oakland, 2015

européens" disponible sur le site Internet de la FEAS⁴. Toutes ces décisions sont recueillies grâce à la coopération des cabinets juridiques internationaux spécialisés⁵. Avant 2009, les décisions politiques ont été collationnées d'après l'historique des législations dans chaque pays, relevé dans le Rapport Pepper IV⁶ et auprès des cabinets juridiques spécialisés.

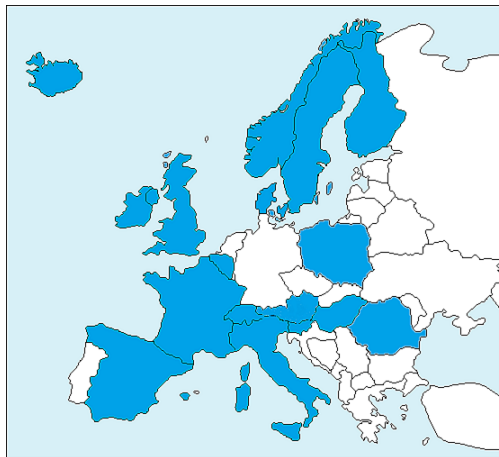
Chaque décision politique est pondérée d'après le poids relatif de chaque pays dans les actifs détenus par l'ensemble des actionnaires salariés dans les 31 pays européens (les 28 pays de l'Union Européenne, plus l'Islande, la Norvège et la Suisse), d'où le "baromètre" qui en est la synthèse.

Il s'agit d'un vrai baromètre, puisqu'il est basé sur les décisions politiques qui anticipent des changements réels. Dès lors, comme tout baromètre, celui-ci annonce les changements à venir. Par exemple, le déclin du baromètre à partir de 2009 anticipait la diminution du nombre d'actionnaire salarié observée depuis 2011.

Le baromètre montre que les décisions politiques européennes ont été négatives dans l'ensemble entre 2009 et 2013. Depuis lors, la plupart des choix politiques sont à nouveau positifs, d'où la remontée du baromètre. En fait, nous voyons le gonflement de la vague qui s'annonçait déjà en 2013⁷.

Avant 2009, le baromètre des politiques européennes indiquait une montée pratiquement ininterrompue, les décisions politiques visant l'actionnariat salarié ayant été généralement toutes et partout positives. Deux périodes particulières se sont signalées par une poussée forte poussée: 1983/1987 (Margaret Thatcher en Grande Bretagne, Edouard Balladur et les privatisations en France) et 1998/2001 (8 pays européens faisant le choix d'incitants nouveaux ou plus importants: Autriche, Belgique, France, Grèce, Irlande, Italie, Norvège, Royaume Uni).

En 2016, des législations incitatives pour l'actionnariat salarié sont en vigueur (ou en préparation en Pologne) dans 14 pays de l'UE sur 18, contre 11 pays seulement l'année précédente. Un changement remarquable.



Le baromètre des politiques d'actionnariat salarié est mis à jour et publié tous les six mois [via cette page Internet](#).

⁴ [Récentes décisions politiques visant l'actionnariat salarié dans les pays européens](#), FEAS, Bruxelles

⁵ [Centre d'Information Virtuel sur l'actionnariat salarié et la participation](#), FEAS, Bruxelles

⁶ [The Pepper IV Report](#), Inter-University Centre Berlin/Split, Berlin, 2009

⁷ [Une nouvelle vague d'actionnariat salarié en Europe](#), EFES Newsletter, Décembre 2012

Pour toute information

Marc Mathieu

Secrétaire Général

EFES - European Federation of Employee Share Ownership

FEAS - Fédération Européenne de l'Actionariat Salarié

Avenue Voltaire 135, B-1030 Bruxelles

Tel: +32 (0)2 242 64 30 - Fax: +32 (0)2 808 30 33

E-mail: efes@efesonline.org

Internet: www.efesonline.org

La FEAS est l'organisation-coupole qui vise à fédérer les actionnaires salariés, les entreprises et toutes les personnes, les syndicats, les experts, les chercheurs et autres intéressés à la promotion de l'actionariat salarié et la participation en Europe.

ISBN: 978-2-930903-05-7